



Divorce, facture et compte joint

Par **divinity**, le **28/08/2012** à **19:57**

Bonjour, rnrn en instance de divorce, qui ne se passe pas bien malheureusement mon mari a quitté le domicile conjugal il y a trois mois au début tout se passait bien sauf quand j'ai su qu'il était parti pour une autre bref r n voila je reçois ses courriers je ne lui interdis pas de passer les prendre mais il refuse toute communication mais voila seulement ce sont des lettres de rappel de facture impayée qui lui appartient et des crédits qui nous appartiennent j'alimente le compte joint tous les mois en y versant ma part r crédit immobilier et crédit à la consommation de tout ce que l'on a ensemble r net ensuite j'ai à ma charge pour moi seule l'edf les eaux l'assurance voiture l'assurance maison, internet et mutuelle seulement je reçois mon salaire le smic que le 10 de chaque mois alors les prélèvements sont refusés et on a des frais et interdit de crédit et nous avons un débit en commun rnrn mon mari gagne le double de moi et ne met que 500 euros sur le compte joint et il est hébergé dans sa famille vu que cela n'a pas duré son histoire ce qu'il fait qu'il ne paie ni loyer ni eau ni edf ni assurance voiture et ni carburant étant donné que c'est une voiture de fonction r n j'ai essayé de prendre contact par le biais de sa mère qui me dit qu'il exagère mais lui a répondu que ce n'était plus son problème r n que puis-je faire pour limiter les dégâts car je ne souhaite pas être embêté mais mon mari refuse toute communication et ne peut verser plus que je ne fais car je ne suis qu'au smic r n merci pour vos réponses